**CONTRAT PÉDAGOGIQUE INDIVIDUALISÉ**

Entre

 **Le CFA ACADÉMIQUE de FRANCHE-COMTÉ**
25 avenue du Commandant Marceau - BP 81522 - 25009 Besançon Cedex
SIRET : 18250023100028 – UAI : 0251780Z, organisme de formation par apprentissage du Groupement d’Intérêt Public Formation Tout Au Long de la Vie, GIP FTLV, de l’académie de Besançon – 45 avenue Carnot – 25000 BESANÇON

SIRET : 182 500 231 00010, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 4325P005225 auprès de la préfecture de région de Bourgogne Franche Comté, représenté par :

**La Direction**

Et

 L’apprenti :

Domicilié à :

🕿 : Courriel :

Le CFA Académique de Franche-Comté organise une action de formation par apprentissage au sens de l’article L. 6313-6 du Code du travail.

# **Intitulé du diplôme ou du titre :**

Intitulé :

Option :

# **Objectifs et contenus de la formation :**

Objectifs :

Préparer à l’obtention du diplôme

Réalisation du gros œuvre, revêtements horizontaux et verticaux, ouvrages en béton armé..

Contenu de la formation :

35 heures réparties entre enseignement général, enseignement technique et professionnel.

Se référer au référentiel du diplôme consultable sur https://eduscol.education.fr/sti/contenu/ressources-par-referentiel

# **Durée de la formation :**

L’action prévoit :

# **Lieux et horaires :**

Lieu de formation :

UFA LYCEE LUMIERE

Adresse : 33 ter rue de Grammont BP 90155 70306 LUXEUIL LES BAINS

Mél : ce.0701078s@ac-besancon.fr

Horaires :

Se référer à l’emploi du temps hebdomadaire

*Au vu de l’évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19, si la formation s’effectue en formation à distance (FOAD), le lieu de formation sera le domicile du stagiaire.*

# **Moyens mis à disposition :**

* Hébergement en internat possible.
* Restauration scolaire (prix du repas : 4.40 euros),
* Accessibilité au lycée par les transports en commun, station de bus devant le lycée et parking.
* A l’ouverture de la formation, organisation d’une visite de l’établissement.

# **Modalités de déroulement, de suivi et d’obtention du diplôme ou du titre :**

Modalités de déroulement :

La formation se déroule en présentiel.

La formation à distance est possible si nécessaire, en particulier au vu de l’évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19

La mobilité européenne et internationale est accessible en fonction des projets de formation.

Moyens prévus :

Enseignants, personnels d’encadrement et plateaux techniques du lycée, support de l’UFA.

Modalités de suivi :

Le suivi est assuré par les formateurs et le référent apprentissage de l’UFA à l’occasion de visites en entreprise, de contacts téléphoniques ou échange de mél.

Modalités d’obtention du diplôme ou du titre :

Modalités conformes au référentiel d’examen. Contrôle en Cours de Formation et Évaluation ponctuelle, en conformité avec le Référentiel d’examen.

# **Modalités d’individualisation**

Un formateur référent sera nommé pour le suivi pédagogique des apprentis. Il assurera des entretiens individuels de suivi durant la formation pour adapter le contenu au rythme de chaque apprenant. Ces informations seront stockées dans le livret d’apprentissage.

Le livret d’apprentissage composé des éléments du parcours prévu, de la progression de l’apprenti en centre et en milieu professionnel, des points d’étapes individuels avec le référent formation et des ajustements de parcours réalisés selon les besoins identifiés.

# **Obligations de l’apprenti :**

* Respecter l’emploi du temps fixé par l’équipe pédagogique ;
* Respecter le règlement intérieur de l’UFA et de l’entreprise ;
* Respecter les horaires et, le cas échéant, toujours prévenir et justifier ses retards ou absences éventuels,
* Assurer une présence hebdomadaire minimale de 35 heures ;
* Avertir et **justifier** toute absence de quelque nature qu’elle soit dans les 48 heures conformément à la législation du travail ;
* Faciliter, par un comportement adapté et respectueux, la vie du groupe en centre de formation, la vie de l’équipe en entreprise ;
* Respecter les consignes des formateurs lors de la formation en centre : consignes de travail (exécution d’une tâche et de tout ordre formulé par le formateur, présence des EPI, …), de comportement (respect verbal et non verbal) ;
* Porter systématiquement et impérativement l’ensemble des équipements de protection individuelle : le formateur et l’Unité de Formation par Apprentissage (UFA) ne pourront être tenus responsables des incidents liés au non-respect des consignes ;
* Prendre soin des lieux, du matériel et des moyens mis à sa disposition pendant la formation (en centre et en entreprise) ;
* Participer aux épreuves liées à la formation (examen, tests, évaluation, bilans) dans le respect du règlement d’examen attaché au référentiel de la formation ;
* Avertir le formateur référent/coordonnateur, pendant la formation de tout changement de ma situation personnelle ou de toute difficulté,
* A contacter le coordonnateur en cas de problème dans sa formation ;
* Répondre aux questionnaires de suivi qui lui seront adressés au cours de la formation.

**Tout particulièrement, pour les périodes en entreprise, l’apprenti s’engage à :**

* Être disponible pour les tâches qui me seront confiées,
* Réaliser ma période en entreprise conformément aux objectifs pédagogiques définis de façon concertée entre l’entreprise et le centre de formation,
* Être vigilant au respect des règles d’hygiène et de sécurité,
* Signaler à mon maitre d’apprentissage toute information, difficulté pouvant avoir une incidence sur le déroulement et/ou le contenu de mes périodes en entreprise,
* Respecter les règles de fonctionnement au sein de l’entreprise.

# ⮱ **Droits de l’apprenti** :

* Développer et valoriser mes connaissances, mes compétences et mes capacités,
* Acquérir une qualification ou, a minima, une attestation de compétences ;
* Découvrir le monde professionnel et mettre mon savoir, mes qualités et mes compétences en pratique, afin de favoriser mon insertion professionnelle (poursuite de formation, emploi direct) ;
* Bénéficier d’une écoute et d’un accompagnement individualisés pendant ma formation (tuteur, formateur) ;
* Bénéficier de moyens matériels et humains nécessaires à la réussite de mon projet (les moyens étant à l’appréciation de l’UFA).

# **⮱ Contacts :**

**Référent-e pédagogique :**

🕿 : Courriel : jean-luc.roulin@ac-besancon.fr

**Référent-e administratif-ve :** Marie Pierre PETOLAS

🕿 : Courriel : marie-pierre.petolas@ac-besancon.fr

**Référente handicap :** Agnès RAGOT

🕿 : 03 81 48 12 32 Courriel : agnes.ragot@ac-besancon.fr

**Référent mobilité :**

🕿 : Courriel :

Je soussigné,

déclare (cocher les cases) :

☐ **Avoir pris connaissance du livret d’apprentissage présentant le CFA Académique et l’UFA ;**

☐ **Avoir reçu le règlement intérieur de l’UFA et m’engage à le respecter ;**

☐ **Avoir pris connaissance de la Charte d’utilisation de l’outil informatique, l’Information aux Personnes Handicapées ainsi que le formulaire d’information des droits relatifs à l’informatique aux fichiers et aux libertés ;**

☐ **Avoir pris connaissance du Règlement Général de la Protection des Données et en accepter les termes ;**

☐ **Avoir pris connaissance de l’emploi du temps, le planning et la liste des formateurs ;**

☐ **M’engager, en cas d’absence, à prévenir l’UFA et mon employeur dans les plus brefs délais**

☐ **Avoir pris connaissance du présent contrat, et en accepter les termes**

En cas de non-respect des règles énoncées ci-dessus, le CFA Académique de Franche-Comté et/ou l’UFA se réserve le droit de dénoncer le présent contrat.

Fait à Luxeuil Les Bains, le 26/05/2023

|  |  |
| --- | --- |
|  L’apprenti Son représentant légal  s’il est mineur | Le représentant du CFA Académique de Franche-ComtéLe représentant de L’UFA de l’établissement |